

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18835 - 73ÈME ANNÉE

La situation ne s'améliore pas

Toujours plus de 181.000 Réunionnais à la recherche d'un emploi

Pôle emploi et la DIECCTE ont publié hier les chiffres sur les chômeurs inscrits à Pôle emploi à La Réunion au mois de septembre. Ils n'indiquent aucune amélioration de la situation. Voici le communiqué détaillant ces données.

Fin septembre 2017, à La Réunion, le nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi et sans activité (catégorie A) s'établit à 135 860. Ce nombre augmente de 1,1 % sur trois mois (soit +1 500 personnes). Il diminue de 0,2 % sur un mois et progresse de 0,1 % sur un an.

En France (y compris DROM), ce nombre baisse de 0,1 % sur trois mois (-1,7 % sur un mois et -0,4 % sur un an).

À La Réunion, le nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant ou non exercé une activité dans le mois (catégories A, B, C) s'établit à 162 170 fin septembre 2017. Ce nombre augmente de 1,4 % sur trois mois (soit +2 200 personnes). Il diminue de 0,2 % sur un mois et progresse de 1,2 % sur un an.

En France (y compris DROM), ce nombre augmente de 1,0 % sur trois mois (-0,5 % sur un mois et +2,5 % sur un an).

Demandeurs d'emploi en catégorie A

Sur trois mois, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A augmente de 1,2 % pour les hommes (-0,2 % sur un mois et +0,5 % sur un an) et de 1,0 % pour les femmes (-0,3 % sur un mois et -0,2 % sur un an).

Sur trois mois, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A aug-

mente à La Réunion de 0,3 % pour les moins de 25 ans (-1,9 % sur un mois et -3,5 % sur un an), de 0,9 % pour ceux âgés de 25 à 49 ans (-0,1 % sur un mois et -1,3 % sur un an) et de 2,0 % pour ceux âgés de 50 ans ou plus (+0,3 % sur un mois et +5,8 % sur un an).

Demandeurs d'emploi en catégories A, B, C

À La Réunion, sur trois mois, le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C augmente de 1,4 % pour les hommes (-0,3 % sur un mois et +1,3 % sur un an) et de 1,4 % pour les femmes (stable sur un mois et +1,1 % sur un an).

Sur trois mois, le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C augmente à La Réunion de 1,0 % pour les moins de 25 ans (-1,4 % sur un mois et -2,3 % sur un an), de 1,2 % pour ceux âgés de 25 à 49ans (stable sur un mois et stable sur un an) et de 2,0 % pour ceux âgés de 50ans ou plus (+0,2 % sur un mois et +6,3 % sur un an).

89.140 travailleurs privés d'emploi depuis plus d'un an

Sur trois mois, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C depuis un an ou plus augmente de 1,9 % (+0,4 % sur un mois et +3,3 % sur un an) et celui des inscrits depuis moins d'un an

augmente de 0,8 % (-0,9 % sur un mois et -1,2 % sur un an).

1.670 reprises déclarées, 1.280 radiations et 5.270 en défaut d'actualisation

Le nombre moyen d'entrées en catégories A, B, C sur les trois derniers mois diminue de 1,9 % par rapport aux trois mois précédents (-0,8 % sur un an).

Sur les trois derniers mois, les entrées pour première entrée (-7,0 %) et autre cas (-7,1 %) sont en baisse. Les entrées pour licenciement économique sont stables. Les entrées pour fin de contrat à durée déterminée (+6,0 %), fin de mission d'intérim (+6,3 %), autre licenciement (+8,6 %), démission (+8,3 %) et reprise d'activité (+2,9 %) sont en hausse.

Le nombre moyen de sorties de catégories A, B, C sur les trois derniers mois diminue de 11,5 % par rapport aux trois mois précédents (-4,2 % sur un an).

Sur les trois derniers mois, les sorties pour reprise d'emploi déclarée (-34,3 %), entrée en stage (-29,4 %), cessation d'inscription pour défaut d'actualisation (-1,1 %), radiation administrative (-0,8 %) et autre cas (-2,1 %) sont en baisse. Les sorties pour arrêt de recherche (+2,0 %) sont en hausse.

Emploi des Réunionnais à La Réunion

Réunionnaises privées d'études en alternance faute de structure d'accueil

Deux étudiantes titulaires d'un BTS ont écrit le 10 octobre au président de la République pour leur faire part d'un grave problème pour les jeunes : l'impossibilité de trouver une entreprise ou une collectivité d'accueil pour réaliser une formation en alternance.

Monsieur le Président, Récemment diplômées du Brevet Technicien Supérieur, nous sommes deux jeunes étudiantes de 20 ans. Nous avons été acceptées à l'Institut Universitaire de Technologie de Saint-Pierre de La Réunion afin de débiter une licence professionnelle. Nous avons choisi cette licence, car elle nous permettrait de compléter notre cursus de formation tout en intégrant le monde du travail. En effet, comme vous le savez l'insertion dans le milieu professionnel est optimisée lorsque l'on suit la voie de l'alternance.

Mais aujourd'hui, nos démarches restent infructueuses. Aucune structure sociale ou collectivité locale ne veut nous accueillir en contrat de professionnalisation ou d'apprentissage. Les motifs évoqués se répètent selon les organismes : effectif complet, pas de poste adapté ou encore manque de moyens financiers. En plus d'être démunies, nous sommes dans une incompréhension totale de la situation que nous subissons.

D'un côté l'alternance est souvent citée comme un remède miracle pour la formation et l'insertion professionnelle des jeunes ; d'ailleurs l'État incite les jeunes (du CAP au bac + 5), vers la voie de l'apprentissage et de la professionnalisation. De l'autre côté les portes du monde professionnel restent hermétiquement fermées. Nous sommes la preuve vivante de cet état actuel de l'environnement économique : obtenir un contrat avec une entreprise est malheureusement chose plus que difficile. Un sésame pourtant indispensable pour commencer sa formation.

Plus de 21 000 Réunionnais âgés de 15 à 24 ans sont chômeurs au sens du BIT. Cela est-il normal dans la société actuelle de rencontrer autant de difficulté pour continuer nos



études ? Pourquoi les portes restent-elles autant fermées aux jeunes « sans expériences » qui souhaitent réussir ?

Les différents plans et mesures en faveur de l'emploi des jeunes restent insuffisants et ne leur permettent pas de trouver leur place dans la société. Encore combien de jeunes seront-ils sacrifiés avant que de réels moyens soient mis en œuvre pour leur insertion professionnelle ?

Mettre en place des formations est un moyen important dans la réussite. Mais encore faut-il inciter les employeurs voire les obliger (comme la loi le prévoit pour les personnes handicapées par exemple) à recruter des jeunes. D'autant plus que les discours politiques vont constamment dans ce sens : diminuer le taux de chômage des jeunes, surtout sur un territoire insulaire comme La Réunion, qui bat des records dans ce domaine. N'ayant pas trouvé d'employeur même après plus de 45 candidatures envoyées, nous sommes malheureusement dans l'obligation de renoncer à des études en alternance.

Sans relations, ni réseau, envoyer des CV ne sert à rien. Nous ressentons une certaine injustice : il faut être recommandé pour daigner espérer voir nos projets se concrétiser,

quelles que soient nos compétences, nos qualités, nos valeurs.

Qu'allons-nous faire ? Nous sommes très motivées pour poursuivre nos études et réussir, mais par faute de moyens et de contrats nous ne pouvons pas.

Quitter notre île pour évoluer et réussir notre vie serait peut-être une possibilité ? Mais rien n'est certain. De plus pour des raisons financières ou autres raisons personnelles nombre de jeunes ne peuvent envisager cette solution. Si pour certains jeunes réunionnais, la Métropole représente une ouverture sur le monde et une opportunité extraordinaire, pour d'autres il est inconcevable de quitter l'île. Doit-on pour autant être laissées pour compte ?

En somme, Monsieur le Président, nous, jeunes étudiantes animées de l'envie d'avancer et du désir d'approfondir nos connaissances afin de pouvoir mettre un jour nos compétences au service de la population, nous vous demandons d'entendre notre désespoir et de prendre des mesures afin de permettre aux jeunes d'avancer dans leur parcours de formation et d'insertion professionnelle. Nous osons compter sur votre volonté de soutenir les jeunes en parcours de formation pour considérer cette affaire avec toute l'attention particulière que vous portez habituellement aux questions relatives à l'enseignement supérieur. Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en nos respectueuses salutations.

Des étudiantes

Edito

Préservons le cœur du Parc national de La Réunion



L'équivalent de la superficie de la Nouvelle-Zélande, en surfaces forestières, a disparu en 2016. Cette perte a ainsi atteint un niveau record de 29,7 millions d'hectares, selon des estimations publiées lundi 23 octobre par le Global Forest Watch (GFW). Ce bond de 51 % en un an s'explique surtout par les nombreux incendies ayant sévi dans le monde l'an dernier. Les récents brasiers en Californie et au Portugal devraient hisser 2017 vers un nouveau record de forêts détruites », rappelle « Le Monde » dans son édition d'hier. Cette superficie partie en flamme l'an dernier correspond à plus de 100 fois celle de La Réunion.

C'est ainsi que le Portugal a perdu 4 % de son couvert forestier. Au Congo en 2016, 15.000 hectares sont partis en fumée. L'an passé également, 600.000 hectares avaient brûlé au Canada. Ces incendies sont des pertes à l'échelle du monde. Tout d'abord parce qu'ils dégagent du CO₂, un gaz à effet de serre qui monte ensuite dans l'atmosphère pour contribuer au réchauffement climatique. Ensuite parce que les forêts jouent un rôle considérable dans la vie telle que nous la connaissons sur Terre. Les arbres réalisent la photosynthèse qui produit l'oxygène, gaz indispensable à la faune vivant sur les continents. La destruction d'une forêt, c'est la perte d'une usine à oxygène que l'industrie ne peut pas remplacer.

L'été a commencé à La Réunion, et avec lui la période la plus propice aux incendies. Comme les années passées, les mois d'hiver ont été encore très chauds. Cette situation favorise la sécheresse et donc les risques de départ de feu. Notre île a une superficie d'environ 2.500 kilomètres carrés, dont la moitié est sous la protection d'un Parc national. Le cœur de La Réunion, ce sont donc plus de 100.000 hectares de forêt. Cela constitue une source importante d'oxygène et également une richesse dans la lutte contre le changement climatique. En effet en poussant, les plantes absorbent le CO₂ pour le transformer en matière et en oxygène.

C'est dire la responsabilité qui pèse sur la génération actuelle pour préserver cette part réunionnaise du Patrimoine mondial de l'UNESCO.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

La contradiction principale à laquelle fait face la société chinoise a évolué

Comprendre le 19e Congrès du PCC

Les travaux du 19e Congrès se terminaient hier. Ils se sont tenus sous les regards du peuple chinois et du monde entier. Les médias chinois ont transmis les déclarations de nombreux observateurs ou experts. Ainsi donc, le rapport présenté par Xi Jinping a été très suivi et largement commenté, contribuant à faire du 19e Congrès un évènement politique d'intérêt majeur. Désormais, il appartient à la direction renouvelée d'accomplir l'objectif de "faire avancer le socialisme à la chinoise dans la nouvelle ère". La reconduction de Xi Jinping à la tête du Parti est une marque de confiance des congressistes dans la conduite des affaires de l'Etat chinois et l'affirmation du rôle dirigeant du PCC pour les années à venir.

Avant le Congrès, nous avons intéressé l'opinion dans 3 articles condensés portant sur l'ancrage du PCC dans le peuple, son leadership mondial et son adhésion à son temps. Le rapport présenté par Xi Jinping a confirmé ce bilan mais il a surtout mis l'accent sur l'interprétation théorique de la phase actuelle.

Il est bon de rappeler le résumé officiel qui en a été fait. «Xi Jinping, secrétaire général du PCC et président de la Chine, a annoncé mercredi à Beijing que la contradiction principale à laquelle faisait face la société chinoise avait évolué, alors que le socialisme à la chinoise est entré dans une nouvelle ère». Le ton était donné, en mettant l'accent sur la manière d'analyser la situation en Chine. Partir "de la contradiction", un classique de Mao.

«Société de moyenne aisance» en 2035

Plus précisément, autrefois, la contradiction principale était décrite comme celle entre « les besoins matériels et culturels sans cesse croissants du peuple et la production sociale obsolète ». Elle a été résolue en répondant aux besoins fondamentaux de plus d'un milliard de ses citoyens et la Chine s'achemine vers «l'édification intégrale de la société de moyenne aisance». C'est un changement qui remet tout à plat.

Cette perspective est considérée

comme une ère historique nouvelle. Le parti et l'Etat sont appelés à résoudre cette contradiction principale en ces termes : « alors que les forces productives sociales en Chine se trouvent dans leur ensemble à un niveau beaucoup plus élevé et que notre pays est au premier rang mondial dans de nombreux domaines en termes de capacités de production, le problème du développement déséquilibré et insuffisant se pose avec acuité et est considéré de surcroît comme le principal handicap pour satisfaire l'aspiration croissante de la population à une vie meilleure ».

Première puissance du monde en 2050

Durant une semaine, c'est 2300 personnes qui ont planché sur ce sujet. Un calendrier en 2 étapes a été prévu : une société de moyenne aisance intégrale et globale vers 2035 et la première puissance du monde en 2050. Pour atteindre ces objectifs, une équipe de choc autour de Xi Jinping a été validée.

Des exemples concrets pour illustrer l'horizon 2035 : la réduction de la densité des PM 2,5 dans l'air et le besoin de 6800 avions neufs. Il a été rappelé que la Chine vise à réduire la densité des PM 2,5, particules fines toxiques, à 35 microgrammes par mètre cube d'ici 2035, contre 47 microgrammes par mètre cube en 2016. Selon le ministre chargé de la

Protection et l'Environnement, cet objectif sera difficile à tenir, raison de plus pour redoubler d'effort.

Dans le même temps, la Chine aura à faire face aux déplacements d'une population de plus en plus solvable et à l'augmentation du fret aérien, vu le développement du commerce en ligne. Ce besoin se traduira par 6800 avions supplémentaires, soit un triplement de l'effectif actuel.

Congrès mondial sur le marxisme

Sur un plan académique, qui fixe le très long terme, un Congrès mondial sur le marxisme aura lieu à l'université de Beijing les 5 et 6 mai. Plus de 300 chercheurs plancheront sur le thème suivant : "le marxisme, le monde d'aujourd'hui et la Chine". Ceci souligne le besoin de bien comprendre le marxisme et le capitalisme à l'ère contemporaine ainsi que la solution chinoise dans la modernisation des pays en développement.

Ary Yé Chong Tchi Kan

La Banque mondiale salue le principal contributeur mondial à la réduction de la pauvreté

La Chine a sorti près de 800 millions de personnes de la misère

Les efforts de la Chine pour éliminer la pauvreté est l'un des plus grands événements dans l'histoire humaine, a déclaré récemment Jim Yong Kim, le président de la Banque mondiale. La Chine a réussi à sortir des centaines de millions de personnes de la pauvreté, et l'expérience de la Chine peut fournir des références utiles à d'autres pays en développement.

L'économie chinoise n'a cessé de croître avec une transition d'une croissance rapide à celle d'une meilleure qualité, a-t-il ajouté lors d'une conférence de presse marquant le début des réunions annuelles du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale.

Indiquant qu'avec l'évolution du système économique chinois et son entrée dans le marché mondial, la Chine a sorti près de 800 millions de personnes de la misère.

La Chine a été le principal contributeur mondial à la réduction de la pauvreté, le nombre d'individus vivant dans la plus grande précarité est passé sous la barre des 10 %, contre 40 %.

« Nous tirons des leçons de cette expérience, et ces efforts sont historiques », a souligné le chef de la Banque mondiale.

Accélération depuis 2013

« Entre 2013 et 2016, la population rurale pauvre de la Chine est passée de 98,99 millions à 43,35 millions, soit une réduction annuelle moyenne de 13,91 millions ». Le 17 octobre, le Quotidien du Peuple, le journal le plus diffusé en Chine, a publié un document du bureau du Groupe pilote pour la lutte contre la pauvreté et le développement sur la réduction de la pauvreté au cours des cinq dernières années.

C'est en novembre 2013 que le Secrétaire général Xi Jinping a, dans le village de Shibadong du comté de Huayuan, dans la province du Hunan, pour la première fois proposé une lutte ciblée contre la pauvreté.

En juin 2015, Xi Jinping a également, lors d'un symposium organisé dans la province du Guizhou, rassemblant des camarades ayant des fonctions majeures au sein de plusieurs comités du Parti de provinces, régions autonomes et municipalités, discuté en profondeur des idées générales et des exigences de base de la lutte ciblée contre la pauvreté.

Stratégie

De même, au sujet de la stratégie de base de lutte ciblée contre la pauvreté élaborée lors de la conférence de travail sur la lutte contre la pauvreté et le développement du gouvernement central, Xi Jinping a donné une explication complète de la stratégie de base de lutte ciblée contre la pauvreté, soulignant la nécessité de parvenir à « six précisions » : une précision dans le choix des cibles faisant l'objet d'un soutien, une précision dans les arrangements de projets, une précision dans l'utilisation des fonds, une précision des mesures destinées aux foyers, une précision s'agissant des lieux concernés et une précision en matière de résultats. Il a également insisté sur la mise en œuvre des « cinq groupes » : développer la productivité des personnes touchées par la pauvreté, les aider à migrer vers des endroits plus riches, leur fournir une compensation écologique, améliorer leur éducation, et leur assurer une couverture de sécurité sociale, mais la lutte contre la pauvreté passe aussi par une mise en œuvre de politiques de santé et une augmentation des revenus, afin de résoudre

les « quatre problèmes » : qui soutenir, qui va aider, comment aider, comment en sortir.

Lutte mondiale

En 2017, la Chine va à nouveau sortir plus de 10 millions de personnes de la pauvreté. La lutte contre la pauvreté permet en moyenne de sortir 13 millions de personnes de cette situation chaque année, ce qui est un résultat sans précédent. La lutte ciblée contre la pauvreté constitue également un « programme chinois » de lutte contre la pauvreté dans le monde.

« La Stratégie de lutte contre la pauvreté est le seul moyen d'aider les pauvres et de réaliser le grand objectif du Programme de développement durable à l'horizon 2030 », a de son côté déclaré M. Guterres, Secrétaire général des Nations Unies, lors du Forum de haut niveau sur la lutte contre la pauvreté et le développement. La Chine a réussi à sortir des centaines de millions de personnes de la pauvreté, et l'expérience de la Chine peut fournir des références utiles à d'autres pays en développement.

L'humeur [mauvaise] du Jean

Être privé de l'accès à un droit constitutionnel — le droit au travail — dans une République édifée sur les principes d'Égalité, de Liberté, de Fraternité c'est devenu, dans la bouche de l'actuel garant de la loi suprême : la Constitution, être la preuve qu'on est un fainéant, jouissant cyniquement des droits sociaux et un extrémiste puisqu'il ose réclamer l'application des lois destinées à protéger les citoyen.ne.s privé.e.s de travail.

Et il a bien raison, M. Macron car ces législations ont été élaborées, votées, promulguées et appliquées — en 1976 — par les dangereux agitateurs anarcho-sindicalo-cocos - gauchos extrémistes Giscard d'Estaing,

alors Président de la République et Jacques Chirac, alors Premier ministre.

Déjà, à l'occasion de la journée du patrimoine, faisant une leçon d'Histoire de France à des enfants de CM2 à propos de l'ordonnance de Villers-Cotterêts (1539), M. Macron s'était magistralement planté — c'est tellement loin qu'on peut lui pardonner — mais là, avec VGE et Chirac, on est au beau milieu de la 5e République dont il est le 8e président... et il a déjà oublié l'œuvre de ses prédécesseurs ?

Jean

Le ministre de l'Écologie soutient-il le projet d'une installation polluante et dangereuse pour l'environnement ?

Incinérateurs : Nicolas Hulot interpellé par Zéro Déchet

Dans un courrier adressé au ministre de l'Écologie, l'association Zéro Déchet demande à Nicolas Hulot de prendre position suite aux déclarations du président de la CIVIS qui annonce que le projet de construire deux incinérateurs a le soutien du ministre de l'Écologie.

Monsieur le Ministre,
Face au problème de l'accumulation de déchets à La Réunion, Dr. Michel Fontaine, Maire de Saint-Pierre (également président de la communauté de communes CIVIS) souhaite mettre en œuvre une « valorisation énergétique » consistant à incinérer les déchets non triés (voire importés de l'Île de Mayotte pour alimenter en permanence l'incinérateur) afin de produire 25 MW d'électricité (source : ADEME).

Le plan régional qu'il promeut opte pour la méthode de Tri Mécano Biologique (TMB) et l'installation de deux Unités de Valorisation Énergétiques (UVE) donc des incinérateurs, pour un coût total de 1,2 milliard d'euros. Les 25 MW seront produits par incinération de Combustibles Solides de Récupération (CSR) dont la teneur énergétique ne peut être assurée qu'en y associant de bons comburants organiques dont l'origine est floue. On peut donc supposer que cette « valorisation énergétique » des CSR sera assurée par une réduction du

compostage voire un déboisement accru.

Par ailleurs aucune information ne circule sur ce que Monsieur Fontaine souhaite faire des mâchefers et REFIOM produits par la « valorisation énergétique », dont la haute toxicité fait un réel problème de stockage : Les UVE en question peuvent être considérés comme des machines à transformer des déchets non dangereux en déchets dangereux !

Or, dans le Journal de l'Île de La Réunion (JIR) du 5 septembre dernier, Monsieur Fontaine se vante de votre soutien, en effet, nous le citons : « Ce que nous présentons aux Réunionnais a eu l'aval de l'ADEME, du ministère de l'environnement de Ségolène Royal et de Nicolas Hulot qui veut arrêter les centrales à charbon ».

Vous connaissez certainement l'association Zéro Waste dont nous sommes une antenne locale. À ce titre nous promovons depuis plusieurs années des solutions alternatives comme la réduction à la

source, le recyclage ou la vente en vrac, etc. Nous souhaitons donc savoir si vous approuvez réellement, comme s'en vante Monsieur Fontaine, cette solution coûteuse, polluante et dangereuse pour la santé des riverains, qui réduirait à néant (ou pire encore à REFIOM) les efforts entrepris depuis des années par des associations basées sur l'économie circulaire.

Tout ça pour seulement 25 MW (moins la partie qui sera utilisée pour sécher le CSR) et en contradiction avec la directive du Parlement Européen, interdisant à partir de 2020, l'incinération de tout déchet recyclable. Dans l'attente d'une réponse de votre part, nous vous prions, Monsieur le Ministre, d'accepter nos salutations respectueuses quoique, vous vous en doutez, inquiètes.

**Alain Busser
et Mehmet Pekkip
pour l'Association
Zéro Déchet La Réunion**

Un rapport de l'UNICEF montre des efforts insuffisants

Mobilisation contre le mariage des enfants

Au rythme de réduction actuel, l'Afrique de l'Ouest et du Centre mettra plus de 100 ans pour mettre fin au mariage des enfants. Cette région compte six des 10 pays où la prévalence du mariage des enfants est la plus élevée au monde

A moins d'une vraie accélération des progrès enregistrés, il faudra compter plus d'un siècle pour que l'Afrique de l'Ouest et du Centre puisse mettre fin au mariage des enfants, avec des conséquences dramatiques pour des millions de jeunes filles mariées, sans compter l'impact paralysant sur la prospérité de la région. Le nouveau rapport statistique de l'UNICEF « Achieving a future without child marriage : Focus on West and Central Africa » fait ressortir qu'en raison de la forte croissance démographique et des taux de prévalence élevés, même un doublement du déclin actuel ne suffirait pas à réduire le nombre de jeunes filles mariées chaque année.

4 femmes sur 10 mariées avant 18 ans

« Nous devons nous secouer, » selon Fatoumata Ndiaye, Directrice Générale adjointe de l'UNICEF. « Nous ne pouvons continuer à voir tant de nos filles privées de santé, d'éducation, de leur enfance même. Notre rapport montre qu'au rythme actuel, il faudra plus de 100 ans pour éliminer le mariage des enfants dans la région – comment pouvons-nous accepter cela ? »

Ces nouvelles projections, sorties à l'occasion d'une rencontre de haut niveau pour mettre fin au mariage des enfants, qui s'ouvre cette semaine à Dakar, mettent en avant cette région comme celle du monde où les filles sont le plus à risque d'être mariées pendant l'enfance.

Bien que la prévalence du mariage des enfants en Afrique de l'Ouest et du Centre ait diminué au cours des deux dernières décennies, les progrès sont restés inégaux. Quatre femmes sur 10 sont toujours mariées avant l'âge de 18 ans, et parmi elles, une sur trois l'a été avant l'âge de 15 ans.

L'Afrique de l'Ouest et du Centre compte six des 10 pays où la prévalence du mariage des enfants est la plus élevée au monde : le Niger, la République Centrafricaine, le Tchad, le Mali, le Burkina Faso et la Guinée.

Progrès dans 5 pays

Au cours des 25 dernières années, cinq pays de la région se sont distingués par des baisses de la pratique, allant de 40 à 60 % : la Gambie, la Guinée Bissau, le Togo, le Ghana et le Rwanda.

La scolarisation – et le maintien à l'école des filles le plus longtemps possible – est l'une des stratégies les plus probantes pour retarder

l'âge du mariage des enfants, car les jeunes filles éduquées sont plus à même de développer les compétences, connaissances et la confiance dont elles ont besoin pour prendre des décisions. Plus une fille reste longtemps à l'école, moins elle a de chances de se marier avant l'âge de 18 ans et d'avoir des enfants pendant son adolescence.

L'école première priorité

« Permettre aux filles d'aller à l'école devrait être notre première priorité, » selon Ndiaye.

« Non seulement parce que l'éducation équipe les filles pour la vie, mais également parce que l'éducation des filles aide à sortir les familles, les communautés et les pays de la pauvreté. »

Les jeunes filles mariées précocement ont moins de chances de terminer leurs études et sont plus susceptibles d'être victimes de violence et d'être infectées par le VIH. Lorsque les enfants se marient, leurs chances d'une vie saine et réussie sont compromises, enclenchant bien souvent un cycle intergénérationnel de pauvreté. De plus, les jeunes filles mariées manquent souvent des qualifications nécessaires pour trouver un emploi.

In kozman pou la rout

« Volèr i yèm pa kan son kamarad i port in sak ! »

Kosa I ansèrv in sak ? I ansèrv bann volèr pou zot transport sak zot la vole-i di sa sé lo butin. Donk promyé prékosyon volèr, kan li sava volé, sé d'amenn avèk li in sak-avan li té I amen in goni mé komé-la goni lé rar konm korn lapin-alor in sak i pé fé l'afèr. Kisoï in sak ou i trouv dann magazin, kisoï in sak la sèrv pou anbal kékshoz dodan. Mé kosa k'i éspas kan dé volèr i marsh ansanm é ké tou lé dé I amen in sak shakinn ? Sa in komansman dézord sa ! Pars in sèl sak, ou i partaz sak na d'dan mé dé koman i fé la ? Zot va dir amoin si lé dé lé kamarad na poinn rézon inn i méfyé l'ot .. Inn i pans l'ot i sa roul ali kari sou d'ri. Dé kamarad dakor ! Mé dé volèr la pa lo mèm z'afèr. Inn i vé an avoir myé sansa plis ké l'ot é konmsa kou d'pyé, kou d'poin, i tard pa po gréné. Alé ! mi less azot réfléshi la dsi é ni artrouv pli d'van sipétadyé.

Oté

In tan pou planté ! In tan pouf é pousé ! In tan pou rékolté é sé so tan-la i tard pa arivé !

Matant Zélida la ékri Justin :

Mon shèr nové, mon spès salté, rouj-de-fon dovan l'éternité, d'aprè sak mi oi, zot, bann rouj zot i sèye rofé azot-konm i di dann zé kart !-mé zot i vien pa abou. Zot sré tousèl pou pans zot lé inportan é na poin pèrsone, an déor d'zot, i kroi sa. Pou koué sa ? Zot i di, zot néna rézon, mé zot lé tousèl pou di sa. San kass lé kui, ni pé dir, d'aprè zot, zot sé in voi i kriye dann dézèr. Zot i kriy, mé pèrsone i antann pa zot, pars zot i kriy dann l'androi na poin pèrsone pou antann. Konm lo kozman kréol i di : rozoir vide i fé bonpé dézord. Tok ! Pran sa pou toué !

Justin la fé pou répons :

Mon vyé matant, k'i koz toultan la boush rouvèr, mi pé dir aou, mi yem pa si tan tèlman kan i gaskone bann parol sakré, mi yèm kan i parl bann problèm tèr-a-tèr-bann problèm la svi si ou i vé !

Dabor ni kriye dann dézèr ? Sa lé pa vré ni kriye an parmi l'moun. Ni kriye pou k'i antann anou, ni kriye pou k'i antann ni vé shanj lé shoz isi dsi la tèr ni viv épi lé z'alantour é an kontrèr d'sak ou i pans, demoun i antann anou : kansa ? Kan ni parl l'éshofman klimatik ! Kan ni parl la solidarité rant bann pèp ! Kan ni fé avans nout solisyon dsi tout in takon z'afèr. Konm koi ? Konm maloya épi la kiltir é la lang kréol ! La sékirité alimantèr é kan ni di èl lé posib ni tronp pa. Kan ni parl l'otonomi énézètik, ni tronp non pli. Kan ni anons nout vinn-sink propozisyon ni tronp pa.

Kisa la lans la késtyonn lo réshofman klimatik ? La pa nou la lans sa. Kisa la di alon méfyé l'ésplozyon démografik. La pa nou la di sa ? Kisa, dopi in koup de tan i domann tout demoun dsi la tèr méfyé pou pa la mashine i komann anou ? La pa nou. Kisa i di ankor bann pèp i doi konsèrv la komann z'ot l'avnir ? Lapa nou ?

Mi antan tré bien sak ou i di an ou mèm. Ou i di, in parti i pé an avoir rézon si lo moun i done ali rézon, mé pou ou la pa sa zordi... Matant nana in tan pou planté, na in tan pou fé pousé, na in tan pou fé lo flèr, épi lo zépi, in tan pou rékolté é sé tan-la k'v'arivé. Mi dout pa ! Tok ! Pran sa pou ou !

Justin